



## Fondation Johnny Aubert-Tournier - Maisons Mainou

Direction artistique : Philippe Lüscher  
Résidence d'auteurs / Suisse

Date de mise à jour : 7 décembre 2011

### Présentation :

La résidence **Maisons Mainou**, située en Suisse romande, est dédiée à l'**écriture dramatique** et à la **musique pour la scène**.

Elle accueille depuis 2008 des **auteurs de théâtre**, mais aussi des scénaristes, des traducteurs, des compositeurs de musique *pour la scène*, ainsi que des duos : scénaristes/ réalisateurs, auteurs/ traducteurs, auteurs/ compositeurs de musique *pour la scène*.

### Principaux objectifs de la résidence :

- > Concevoir, développer, organiser des activités de valorisation des auteurs dramatiques, et des compositeurs de musique pour la scène
- > Offrir à ceux-ci, ainsi qu'aux traducteurs d'oeuvres théâtrales, un lieu d'isolement pour leur travail de création d'écriture et de composition musicale
- > Permettre des rencontres entre artistes de différentes disciplines
- > Offrir aux résidents un cadre de travail optimal et un suivi de qualité
- > Permettre aux artistes de rencontrer des responsables culturels désireux de promouvoir la création

**Durée moyenne d'une résidence :** 4 semaines

**Date limite pour le dépôt des dossiers :** Toute l'année

**Nombre de résidents accueillis par année :** 9 à 12

### Conditions de candidature :

Pour être accueilli un auteur doit répondre aux critères suivants :

- être de nationalité suisse ou être domicilié en Suisse
- pouvoir justifier d'une œuvre jouée ou réalisée dans le domaine professionnel ou publiée par un éditeur reconnu
- pour les auteurs internationaux, bénéficier d'une bourse ou d'une aide publique
- être un artiste confirmé ou émergent
- pouvoir s'exprimer en français même si ce n'est pas sa langue maternelle

Pas de limite d'âge pour poser sa candidature.

### Sélection des candidats :

L'auteur peut faire une candidature spontanée ou répondre à un appel à projets.

Les artistes sont sélectionnés sur dossier par un Comité de lecture, composé de professionnels du spectacle.

Le dossier du candidat doit contenir :

- une présentation du projet ainsi qu'une lettre de motivation, précisant les raisons du choix des Maisons Mainou pour lieu de résidence
- pour les candidats internationaux, une attestation de bourse ou d'aide publique
- une copie du dossier pour lequel une bourse ou une aide publique a été octroyée
- une adresse personnelle et si possible une adresse e-mail, une photo, un CV

### Type d'hébergement proposé :

- > Chambre individuelle dans une vieille maison privative du XVII<sup>ème</sup> siècle, de 140 m<sup>2</sup>, en pleine campagne genevoise, à 10 mn du village de Vandoeuvres

**Centre national du Théâtre : pôle auteurs**

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

### Équipements mis à la disposition du résident :

- > Internet, imprimante, photocopies, ressources documentaires
- > Bibliothèque de la Fondation (livres consultables uniquement sur place)
- > Parking

### Frais à la charge du résident :

- > Transport

### Frais pris en charge par la structure :

- > Restauration, hébergement

### Contrepartie demandée aux auteurs :

- > Les résidents sont tenus de partager des moments communs (le repas du soir est obligatoire afin de favoriser les échanges entre résidents)
- > A la fin de sa résidence il est demandé à l'auteur accueilli une «mise en lecture» de son texte dans un théâtre. Pour les musiques de scène des mises en onde sont prévues. **Le Directeur artistique en informe les professionnels du spectacle et de la presse**
- > L'artiste accueilli doit faire mention de sa résidence sur ses documents de communication

### Spécificités :

- > Dispositif pérenne
- > Des résidences peuvent être accordées dans le cadre d'un compagnonnage entre un auteur et une compagnie
- > Jusqu'à 3 résidents à la fois
- > Un auteur peut être accueilli plusieurs fois pour un même projet, un même texte. Il peut aussi scinder sa résidence en deux, cumuler deux sessions si le projet est en voie d'être achevé
- > Chaque résident bénéficie d'un lieu d'espace commun et peut inviter des personnes de l'extérieur, tout en avisant préalablement le Directeur artistique

### Accompagnement des auteurs dans leur travail d'écriture :

- > Discussions autour de leur travail, lectures publiques, échanges avec des comédiens

### Accompagnement des auteurs après la résidence :

- > Mise en contact de l'auteur avec différents théâtres

### Pour plus d'informations : [www.maisonsmainou.ch](http://www.maisonsmainou.ch)

### Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Philippe Lüscher

0041227500630 / [info@maisonsmainou.ch](mailto:info@maisonsmainou.ch)

### Fondation J. Aubert-Tournier

« Maisons Mainou »

Route de Pressy 48

1253 Vandoeuvres

Suisse

**Centre national du Théâtre : pôle auteurs**

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

© Document établi par le pôle auteurs du Centre national du Théâtre. Pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.